

DANGER

MIANTE

18. les Hauts du Château 28300 SAINT-PREST

Après cette période estivale, nous continuons plus que jamais notre action.

Travaux rue de la République

Nous avons eu la désagréable surprise, à notre retour de congés, fin août, de constater de graves atteintes à la santé publique, causées par les travaux entrepris rue de la République sur les canalisations d'eau potable.

La responsabilité du maître d'ouvrage, en l'occurrence Monsieur le Maire, et de l'Entreprise adjudicataire est engagée et nous avons adressé le 18 septembre un courrier à Monsieur le Préfet dont vous trouverez copie au verso.

Nous avons pu lire dans le n°2 du «bulletin d'information municipal» de juillet 2009 concernant l'alimentation en eau potable de la commune :

«Si l'alimentation de la rive droite est récente (1997), la rive gauche, plus ancienne présentait depuis plusieurs années des problèmes de fuites récurrents et, dès 2003, VEOLIA avait informé la Municipalité précédente d'une dégradation des canalisations en amiante ciment, notamment celles de la rue de la République et de la rue Forte Maison ».

(Directeur de la publication JM CAVET, Directeur en chef de la rédaction GM ADJIVON)

Monsieur le Maire a d'ailleurs déclaré à la presse qu'il restait sur Saint-Prest, pendant la période estivale, pour assurer personnellement le suivi des travaux.

Fin août, nous découvrons, sur la place de l'église, un énorme sac sur lequel est inscrit :

« ATTENTION CONTIENT DE L'AMIANTE - Respirer la poussière d'amiante est dangereux pour la santé – Suivre les consignes de sécurité »

Le chantier a été arrêté sur ordre de l'Inspection du travail, suite à un accident du travail et depuis cette date, le sac est toujours sur place et aucune disposition n'a été prise.

Nous apprenons par la suite, de la bouche de Monsieur le Maire que le chantier a été arrêté à cause de l'amiante.

Or, nous constatons qu'à aucun moment, il n'y a eu mise en confinement, ni information aux riverains, ce qui nous a conduits à alerter Monsieur le Préfet sur cette situation.

Dans l'attente d'une réponse de Monsieur le Préfet, nous souhaitons vous informer de notre démarche et vous mettre en garde sur l'inhalation de poussières d'amiante qui peuvent porter gravement atteinte à la santé.

Lettre adressée à Monsieur le Préfet, le 18 septembre 2009

En ma qualité de Président de l'Association SAINT-PREST ENVIRONNEMENT, je me permets de solliciter votre intervention sur un dossier de santé publique extrêmement grave, concernant notre commune.

Effectivement, la commune de SAINT-PREST a engagé des travaux de réfection sur le réseau d'eau potable, rue de la République, soit sur une longueur de 600 mètres, qui incluaient notamment la réfection des raccordements de chaque habitation.

Or, nous constatons la présence d'un sac de confinement de matériaux contenant de l'amiante, situé sur une place publique.

Cela nous conduit à constater qu'à aucun moment, et durant tout le chantier qui a commencé début juillet, des moyens de confinement des zones de travail n'ont été mis en place. Bien au contraire, nous avons pu voir les salariés de l'entreprise adjudicataire tronçonner des portions de canalisations à l'aide de disqueuses, disséminant à l'air libre, sur la voie publique, une abondante poussière.

Ces travaux de tronçonnage ont été effectués devant chaque habitation, y compris devant les deux commerces de cette rue.

Les piétons, en cette période de sécheresse estivale, ont obligatoirement marché sur ces poussières, les diffusant largement.

Des riverains nous ont également indiqué avoir profité de l'absence de circulation sur cette voie habituellement particulièrement passagère, pour ouvrir largement leurs fenêtres et profiter de la fraîcheur du soir.

Ils nous indiquent qu'aujourd'hui, il y a encore une abondante poussière dans leurs maisons.

Vous comprendrez donc, Monsieur le Préfet, que, face à ce risque grave, lié à des travaux sur des canalisations en amiante ciment, réalisés sur la voie publique, sans aucun confinement et dans une période de sécheresse qui a favorisé la dispersion des poussières, nous vous demandons de bien vouloir engager toutes les actions nécessaires afin de protéger la santé des Saint-Prestois.

Cette situation nous paraît extrêmement grave, car aujourd'hui, personne n'ignore les risques liés à l'amiante et le problème de santé publique qui en découle.

Nous vous demandons de bien vouloir nous tenir informés, dans les meilleurs délais, des actions engagées.

Dans l'attente de vous lire, nous vous demandons de croire, Monsieur le Préfet, en notre respectueuse considération.



DANGER

AMIANTE

18, les Hauts du Château 28300 SAINT-PREST

Président SAINT-PREST ENVIRONNEMENT

Ci-joint, exploit établi par Me Luc BOLLENGIER

Je suis à votre disposition pour tout renseignement que vous pourriez souhaiter.

François BREDON 06 13 07 88 31 environnement.org fb.bredon@hotmail.fr06 www.stprest-